

Recommandations pour
**ATTIRER LES JEUNES
DANS LES SYNDICATS**



L'un des principaux objectifs du Comité des Jeunes de la CES est de renforcer et de valoriser le rôle de la jeunesse dans les syndicats, de représenter les jeunes au sein de la CES et de dynamiser les structures de jeunesse des syndicats nationaux/fédérations syndicales.

« Les syndicats sont confrontés à une crise existentielle. Soit nous recrutons de nouveaux et jeunes membres en nombre considérable, soit nous disparaîtrons d'ici quelques décennies en tant qu'organisations de masse : si la tendance actuelle à la désyndicalisation se poursuit, les syndicats en Europe perdront plus de 11 millions de membres au moins, soit 26% des membres actuels, au cours des dix prochaines années.

La grande majorité des syndicats européens – 27 pays sur 31 – ne parviennent pas à enrayer le déclin de leurs adhérents et connaissent une perte lente mais quasi-continue de leur densité syndicale.

L'âge médian des adhérents a également augmenté, beaucoup d'entre eux se situant dans la quarantaine ou au début de la cinquantaine. Le pourcentage des personnes de moins de 25 ans rejoignant un syndicat a considérablement chuté. Cela est inquiétant car il existe une forte corrélation entre le fait d'adhérer à un syndicat lorsque l'on est jeune et celui de rester membre ; les personnes qui n'adhèrent pas à un syndicat à un âge relativement jeune sont beaucoup moins

susceptibles d'y adhérer plus tard. Le recrutement d'un plus grand nombre de jeunes est donc crucial pour la survie du mouvement syndical.

De nombreux syndicats tentent de recruter de nouveaux adhérents sans aucune réflexion stratégique globale sur l'activité et les perspectives d'avenir du syndicalisme. Pour recruter et conserver de nouveaux adhérents, il convient de commencer par une analyse commune des opportunités et des menaces liées à l'appartenance à un syndicat local et/ou sectoriel spécifique, puis par l'identification et la validation de choix stratégiques.

Par conséquent, nous encourageons toutes les équipes dirigeantes des syndicats européens à commencer – si elles ne l'ont pas déjà fait – à effectuer leurs propres choix stratégiques, en incluant leurs structures de jeunesse, et nous sollicitons le soutien total des fédérations et confédérations syndicales»¹.

L'objectif de ce document est de fournir aux syndicats des recommandations pour leur permettre d'attirer les jeunes travailleurs dans les structures syndicales.

Ces recommandations s'appuient sur les différentes contributions obtenues grâce au travail du Comité des Jeunes de la CES, à savoir :

CES RECOMMANDATIONS S'APPUIENT SUR :

- › Les expériences de nos membres et les bonnes pratiques dans toute l'Europe
- › Les résultats d'une enquête sur l'implication et la représentation des jeunes dans les syndicats en Europe menée conjointement par la CES et le CIF-OIT
- › Le rapport intitulé « Renforcer la participation des syndicats pour garantir des transitions de qualité et de l'emploi aux jeunes européens » publié par le Comité des Jeunes de la CES en 2018.
- › L'ILO Global Survey « Examen des politiques et des actions mises en œuvre pour l'intégration des jeunes dans les organisations syndicales ».

¹ Document d'orientation 2019 intitulé « The future of youth » (L'avenir de la jeunesse). Extrait du chapitre « Organise, organise, organise » (Organisez, organisez, organisez).

RECOMMANDATIONS POUR LES SYNDICATS

1. RECUEILLIR LES DONNÉES

La première étape pour faire venir à vous vos adhérents potentiels consiste à les identifier. C'est pourquoi la maîtrise des données est essentielle.

Un certain nombre de syndicats ne disposent pas de données ventilées par âge sur leurs adhérents. Par conséquent, ces syndicats ne peuvent pas quantifier le pourcentage de jeunes dans leurs rangs. Plus regrettable encore, ils ne peuvent pas extrapoler des données qui donneraient des indications sur les secteurs dans lesquels ces jeunes sont principalement employés et le type d'emploi qu'ils occupent.

BASE DE DONNÉES SUR LES ADHÉRENTS VENTILÉES PAR ÂGE :

1.1. Assurez-vous que votre organisation syndicale dispose d'une base de données actualisée de ses adhérents. Les données personnelles des adhérents doivent être ventilées par : âge, sexe, secteur du marché du travail et conditions d'emploi. Cela permet non seulement de dresser un profil clair des jeunes qui adhèrent au syndicat, mais aussi

de dégager des tendances sur le marché de l'emploi des jeunes. Or ces indications peuvent s'avérer essentielles pour adapter les campagnes et les formations destinées aux jeunes. De plus, grâce à ces informations, les syndicats sont mieux à même d'identifier le potentiel de leadership parmi les jeunes adhérents.

1.2. Les données personnelles sont des informations sensibles qui sont régies par la réglementation sur la vie privée. Il est donc recommandé que votre syndicat dispose d'un responsable dédié à la collecte et à la gestion de ces données sur les jeunes. Cette personne sera également chargée d'analyser les données et d'identifier les tendances.

1.3. Utilisez des ressources telles que les données et statistiques nationales pour déterminer la participation des jeunes au marché du travail, par secteur et par type de contrat. Plus vous en saurez sur le profil des jeunes sur le marché du travail, mieux vous pourrez cibler votre message et répondre à leurs besoins spécifiques.



2. LE RECRUTEMENT ET LA SENSIBILISATION

Il est essentiel de s'adresser activement aux adhérents potentiels pour élargir la base syndicale et impliquer les jeunes. Beaucoup de jeunes connaissent mal le travail des syndicats. C'est pourquoi les syndicats doivent redoubler d'efforts pour les atteindre.

De nombreux jeunes sont confrontés à des difficultés pour accéder au marché du travail, font face au chômage, ou encore à des formes d'emploi atypiques. Tous sont des adhérents potentiels.

IMPLIQUER LES JEUNES :

- 2.1.** Impliquez les jeunes en amont : allez dans les écoles, les centres d'enseignement et de formation professionnels, ainsi que dans les universités pour leur parler avant même qu'ils ne deviennent des travailleurs. Plus tôt vous commencerez, mieux ce sera. Sensibilisez les jeunes aux valeurs des syndicats, ce qui augmentera les chances de voir ces valeurs adoptées et mises en application lorsque ces étudiants entreront sur le marché du travail.
- 2.2.** Examinez de quelle manière vous pouvez rendre les cotisations plus accessibles aux jeunes adhérents. Instaurez un tarif étudiant ou même la gratuité de l'adhésion. Autre possibilité : offrir une réduction ou des cartes-avantages aux jeunes adhérents.
- 2.3.** Proposez des services dédiés aux jeunes et un soutien sur mesure à chaque groupe, en ciblant notamment les jeunes chômeurs et les jeunes travailleurs ayant un emploi précaire.
- 2.4.** Ciblez les campagnes à destination des jeunes, avec l'ambition d'en faire de nouvelles recrues du mouvement syndical. Pour cela, montrez-leur l'importance du syndicalisme de nos jours, informez-les sur leurs droits, sur leurs avantages économiques potentiels, et faites-leur savoir qu'ils ont leur place dans le monde du militantisme.
- 2.5.** Travaillez à une approche adaptée aux jeunes lorsque vous allez à leur rencontre, en les abordant lors d'événements « cools » et engageants (par exemple des concerts, des festivals, des manifestations cinématographiques, etc.). Soyez présents là où se trouvent les jeunes : dans les festivals ou

événements dont vous pouvez être des participants ou des organisateurs, et où il est possible d'associer le divertissement à des questions pertinentes et à une sensibilisation syndicale dans un environnement détendu et convivial. Adressez-vous aux travailleurs précaires et aux chômeurs.

- 2.6.** L'approche par les pairs est la plus efficace. Les jeunes doivent parler aux jeunes car ils parlent le même langage et ont les mêmes problèmes. Donnez aux jeunes adhérents de votre syndicat les moyens de faire campagne et de sensibiliser d'autres jeunes. Ces jeunes volontaires seront vos mobilisateurs, investissez en eux.
- 2.7.** Utilisez votre capital social, encouragez chaque membre de l'organisation à essayer d'attirer de nouveaux adhérents. Pour ce faire, divers types de prix/avantages peuvent être instaurés pour récompenser ceux qui y parviennent. Chaque adhérent peut être un recruteur syndical.
- 2.8.** Prenez contact avec les groupes de travailleurs marginalisés. Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, et parmi eux se trouvent des groupes vulnérables spécifiques avec des difficultés qui leur sont propres. Identifiez les catégories de jeunes travailleurs qui sont vulnérables et sous-représentées sur le marché du travail afin de leur fournir un soutien sur mesure. Encouragez-les à se syndiquer en les approchant par des campagnes de sensibilisation spécifiques, des partenariats et des alliances correspondant à leur situation particulière.



3. UNE APPROCHE ET UNE COMMUNICATION ADAPTÉES AUX JEUNES



Lorsqu'un syndicat souhaite faire connaître son travail à de jeunes adhérents actuels ou potentiels, il est crucial qu'il les informe dans un langage qui leur parle et qu'ils partagent.

Les syndicats disposent déjà de différents outils et moyens de communication pour échanger avec leurs adhérents, mais dans la plupart des cas, ceux-ci ne sont pas conçus spécifiquement pour les jeunes. Les jeunes possèdent des compétences et des capacités numériques très affinées, et certaines organisations syndicales ne font actuellement pas usage de ces outils de communication. À l'exception des publications sur les réseaux sociaux et des activités de sensibilisation spécifiques dans les écoles/universités qui ciblent les jeunes, les syndicats n'ont pas encore conçu de stratégies claires pour atteindre, recruter, organiser et favoriser les jeunes.

COMMUNICATION ET CAMPAGNES :

- 3.1.** Il est essentiel d'investir dans l'image du syndicat. Un message simple et clair sur ce que le mouvement représente constitue un bon début pour éveiller l'intérêt des jeunes.
- 3.2.** Parlez le langage des jeunes. Les campagnes ciblant les jeunes doivent les interpeller et les séduire. Investissez dans des campagnes ciblées dont les messages s'adressent à votre public cible spécifique.
- 3.3.** Utilisez des outils de communication qui attirent les jeunes et retiennent leur attention, tels que les réseaux sociaux, les vidéos, les podcasts ou les newsletters. Les jeunes sont des internautes aguerris et sont constamment présents en ligne.
- 3.4.** Proposez une aide spécifique et concrète aux jeunes, par exemple une permanence téléphonique ou un chat en ligne qu'ils peuvent consulter en cas de problèmes liés à l'emploi, de questions concernant leurs droits sur leur lieu de travail, etc.

4. BÂTIR UNE STRUCTURE DE JEUNESSE SOLIDE DANS VOTRE SYNDICAT

La mise en place et l'existence d'une structure de jeunesse au sein d'un syndicat garantissent des résultats positifs, non seulement pour les jeunes mais aussi pour le syndicat, comme, par exemple :

- > une participation significative des jeunes à la vie du syndicat ;
- > un travail systématique sur les thèmes de la jeunesse ;
- > le renforcement des capacités des syndicats de jeunes et l'investissement dans les ressources humaines.

MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE DE JEUNESSE :

4.1. Créez une structure de jeunesse (SJ), par exemple un Comité des Jeunes, qui sera une structure permanente pour les jeunes militants syndicaux. Elle doit posséder ses

propres statuts pour être autonome par rapport à l'organisation syndicale. Pour autant, la SJ doit être rattachée aux statuts de l'organisation syndicale. La SJ doit également avoir un mandat, énoncé dans ses statuts, clairement défini et connu de l'ensemble de l'organisation. L'autonomie de la SJ permettra aux jeunes membres de discuter des sujets qui les concernent.

4.2. Organisez des réunions régulières pour les membres de la SJ. Les réunions peuvent avoir lieu en présentiel, mais aussi à distance, surtout si les déplacements prennent du temps.

4.3. Une SJ autonome et active constitue la première étape vers la création d'un réseau pour les jeunes et par les jeunes. Un tel réseau représente une opportunité en termes de recrutement mais aussi d'adaptation aux nouvelles tendances dans la communication et le numérique.



5. INVESTIR DANS VOTRE STRUCTURE DE JEUNESSE

Investissez dans les ressources financières, humaines et matérielles pour assurer le fonctionnement de la SJ. Dotez-la des ressources de base qui pourront en faire une structure pleinement opérationnelle et conduire à des résultats positifs.

Les SJ ne sont habituellement pas des organisations financièrement indépendantes ; elles ont des ressources restreintes et dépendent fortement du soutien de l'organisation syndicale. Si l'investissement fait défaut, il y a fort à parier que l'adhésion des jeunes fera également défaut.

RESSOURCES ALLOUÉES À LA STRUCTURE DE JEUNESSE :

5.1. Soutenez votre SJ en lui attribuant un secrétariat/coordonnateur/responsable de jeunesse rémunéré qui pourra travailler sur les sujets spécialisés et suivre l'évolution des dossiers, surtout si la direction de la structure de jeunesse travaille bénévolement. Une personne employée à plein temps, travaillant directement avec les jeunes et pour les jeunes, peut assurer la continuité des projets et des activités permanentes. Le travail de cette personne doit être entièrement dédié à ces fonctions : elle doit mettre en place

des mécanismes et des stratégies pour répondre aux besoins des jeunes, aller « sur le terrain » et être présente là où c'est nécessaire et lorsque c'est nécessaire.

5.2. Aménagez une zone de travail réservée à la SJ et dotée du matériel approprié. Un lieu où ses membres pourront se retrouver et travailler.

5.3. Apportez un soutien financier suffisant pour la mise en œuvre d'un programme en faveur de la jeunesse et de ses activités. L'autonomie de la SJ implique également qu'elle gère ses ressources financières. Ainsi, les jeunes peuvent mettre en œuvre leurs idées mais se doivent aussi d'être responsables.

5.4. Si nécessaire, aidez la SJ à obtenir des apports financiers extérieurs, comme la subvention de projets, le parrainage, le soutien de fondations, etc., en la faisant bénéficier de votre expertise, par exemple en l'aidant à rédiger des propositions de projets.

5.5. Veillez à apporter votre soutien moral et politique ainsi que votre implication dans les activités et les initiatives en faveur des jeunes.



6. IMPLIQUER LES STRUCTURES DE JEUNESSE DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION

L'implication des jeunes dans les syndicats ne doit pas viser uniquement à renforcer une adhésion passive, mais conduire au contraire à une participation significative des jeunes dans les structures syndicales. Non seulement la structure de jeunesse sera renforcée, mais le syndicat sera encouragé à investir dans les ressources humaines.

Les jeunes adhérents sont encore trop peu représentés dans les organes et processus décisionnels des organisations syndicales. Leur rôle au sein des syndicats doit être plus marqué. Actuellement, il semble qu'ils ne disposent pas d'un espace suffisant, et pas seulement au niveau politique.

IMPLICATION DES JEUNES :

- 6.1.** Soyez ouverts aux suggestions des jeunes sur tous les sujets, et pas uniquement sur les questions liées à la jeunesse. Elles peuvent vous paraître anodines ou inhabituelles, mais elles sont importantes à leurs yeux.
- 6.2.** Incitez les jeunes travailleurs syndiqués à participer davantage aux processus décisionnels (au sein du syndicat), impliquez-les, écoutez-les, donnez-leur le pouvoir de décider et la possibilité d'assumer des responsabilités.
- 6.3.** Veillez à ce que les représentants des jeunes disposent des prérogatives garanties dans les syndicats, leur permettant ainsi de s'exprimer et de voter dans les plus hautes instances décisionnelles.
- 6.4.** Fixez des quotas, à savoir un certain pourcentage de jeunes à intégrer dans les organes de décision.
- 6.5.** Interrogez les jeunes et écoutez-les en ce qui concerne les problèmes et les défis auxquels ils sont confrontés, afin de développer des stratégies/campagnes/plans d'action qui proposent des solutions et des opportunités.
- 6.6.** Même dans les processus décisionnels moins formels (réunions ordinaires, groupes de travail, etc.), veillez à ce que l'opinion des jeunes soit entendue et prise en compte.
- 6.7.** Veillez à ce que la dimension « jeunesse » soit intégrée dans toutes les stratégies et plans d'action syndicaux. Les thèmes liés à la jeunesse doivent être intégrés aux travaux réguliers de l'organisation. Il est important non seulement d'offrir des opportunités, mais aussi d'apporter un soutien et un engagement sans faille. Cela encourage les jeunes à accroître leurs compétences et leurs connaissances. Cela instaure également un certain niveau de confiance au sein de la structure.

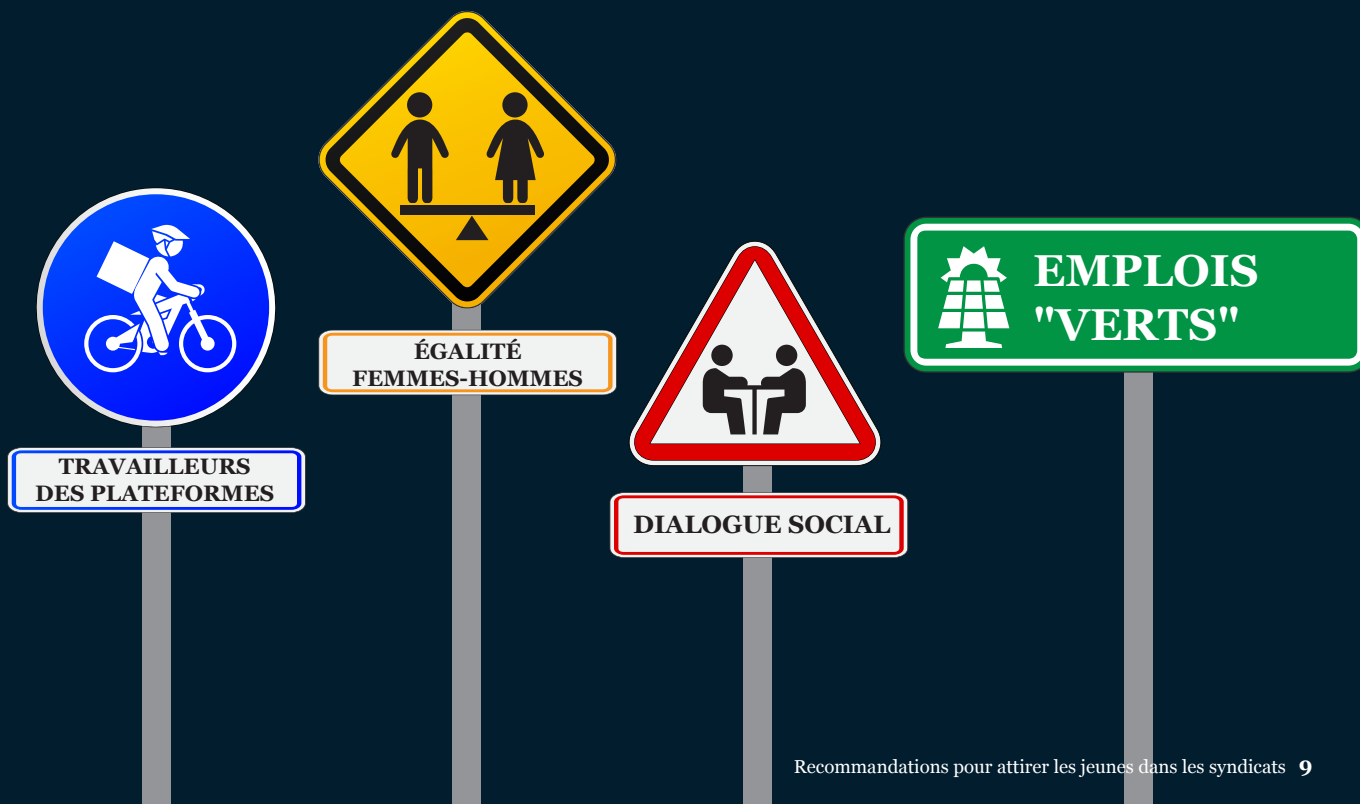


7. DES POLITIQUES SYNDICALES POUR LES JEUNES

Le travail syndical doit couvrir les difficultés et les besoins des jeunes. Ces difficultés ne sont parfois pas généralisables car elles sont spécifiques aux jeunes ou aux secteurs dans lesquels ils évoluent. Les politiques doivent donc être à la fois inclusives et spécifiques à ces questions.

POLITIQUES :

- 7.1.** Abordez les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés sur le marché du travail. Élaborez des politiques et des initiatives législatives spécifiques afin de mieux défendre leurs droits et de faciliter leur accès au marché du travail ainsi qu'à des emplois « verts » et de qualité. Développez des politiques sur des sujets tels que l'apprentissage, les stages, le chômage des jeunes, le travail précaire, le travail sur les plateformes, les salaires des jeunes, les contrats « zéro heure », la discrimination (fondée sur l'âge et sur d'autres motifs), etc.
- 7.2.** Élargissez le champ des thèmes abordés par le syndicat pour vous rapprocher des jeunes. Identifiez les domaines qui intéressent les jeunes et la façon dont ils sont reliés au travail des syndicats, et établissez des liens. Ces thèmes peuvent être : l'environnement, les migrations, les problématiques liées aux personnes LGBTQI+, l'égalité des sexes, le travail précaire et les formes d'emploi atypiques, le travail sur les plateformes, la justice sociale, etc.
- 7.3.** Impliquez les jeunes adhérents dans le dialogue social, les négociations, et la négociation collective.
- 7.4.** Investissez dans la recherche sur les législations (nationales et internationales, y compris les conventions) qui peut être un outil permettant de mieux les protéger. Cela vous donnera également les outils nécessaires pour rendre les jeunes et leurs besoins plus visibles auprès des autorités et du reste de la population.



8. RENFORCER LES CAPACITÉS DES JEUNES SYNDICALISTES

L'investissement dans les ressources humaines améliorera le travail des syndicalistes et des structures de jeunesse, ce qui peut, par ricochet, améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail. Parallèlement, cela consolide le travail du syndicat et garantit l'expertise de ses adhérents.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

- 8.1.** Impliquez les jeunes syndicalistes dans les activités pédagogiques et les formations dispensées par le syndicat. Mettez par ailleurs en place des formations spécifiques uniquement destinées aux jeunes adhérents. Veillez à ce que ces formations correspondent aux besoins des jeunes adhérents et à leurs intérêts. Gardez à l'esprit que les jeunes marginalisés ont des besoins spécifiques qui doivent être satisfaits.
- 8.2.** Offrez aux jeunes syndicalistes la possibilité de suivre des formations syndicales à l'étranger et d'acquérir de nouvelles pratiques auprès de leurs pairs.
- 8.3.** Investissez dans le renforcement des capacités des jeunes syndicalistes en matière de négociation collective, de plaidoyer et de lobbying. Et comme c'est en pratiquant qu'ils apprendront le plus, impliquez-les dans ces processus.
- 8.4.** Investissez dans les nouvelles recrues issues de la jeunesse par le biais du mentorat et du coaching, et veillez au transfert des connaissances.



9. ENCOURAGER LA COOPÉRATION ET LE RÉSEAUTAGE

La conclusion d'alliances avec différentes organisations peut renforcer le rôle d'une structure syndicale de jeunesse, sa visibilité et sa portée, ainsi que son expertise.

CRÉER DES ALLIANCES :

- 9.1. Recensez les réseaux de jeunes et identifiez les organisations avec lesquelles vous pouvez nouer des partenariats ; les syndicats peuvent souvent trouver des alliés lorsqu'il s'agit de questions relatives à la jeunesse. Des conseils de la jeunesse sont actifs dans de nombreux pays, ainsi qu'au niveau régional et local.
- 9.2. Établissez des partenariats sur des problématiques spécifiques. Il existe différentes organisations locales/nationales/internationales travaillant sur les thèmes de la jeunesse, de la parité, de l'égalité, de l'environnement, etc., qui peuvent contribuer au travail d'un syndicat. Dans le même temps, cela accroît la visibilité de l'action syndicale et peut même se traduire par l'adhésion de nouveaux membres.
- 9.3. Collectez et partagez des informations sur les bonnes pratiques en matière d'implication des jeunes dans les syndicats, dans différents pays ou au niveau de la fédération. Mettez ces exemples en pratique dans votre organisation.
- 9.4. Soutenez l'implication des jeunes syndicalistes au niveau régional et européen pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, apprendre de leurs pairs, et puiser des idées à mettre en œuvre au niveau local/national.





www.etuc.org/en/issue/youth



www.facebook.com/etucyouth/



www.twitter.com/etuc_youth/

Boulevard Roi Albert II, 5
B-1210 Brussels, Belgium
+32 (0)2-224 04 11

CONFEDERATION
**SYNDICAT
EUROPÉEN
TRADE UNION**
youth

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**
Labour Relations
and Social Dialogue
Bratislava · Warsaw · Belgrade